

FAVERGES
Rue de la Failleuche - Rue du Club
29/05/2026

DECOMPTE DEFINITIF SUR FONDS PROPRES - PROGRAMME 2024
OPERATION : Rue de la Failleuche - Rue du Club

29/09/2026
09/2026
SLO
Laurent BOIR
60916-DEL_2026_IX_141-D
Christine GUIGNON

*Attention le montant suivant 2 997,09 € relatif aux travaux sous Maitrise d'ouvrage d'Orange est un montant sans TVA. Il ne figure pas dans les montants travaux HT.

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune (3 % du montant réel TTC de la dépense) :		5 678,33 €	dont :	3 643,45 €	sur les sous-opérations d'	Electrification,
				945,80 €	d'	Eclairage public,
				1 089,08 €	de	Réseaux de Télécommunications.

Le présent décompte de l'ensemble de l'opération réalisée par le Syane au titre du programme		2024 s'élève à la somme de :		194 956,46 Euros	
Compte tenu de la déduction de la participation, il reste dû au Syane par la collectivité la somme de :		124 261,79 Euros		dont	118 583,46 Euros au titre des travaux,
Acomptes versés par votre collectivité :	97 642,19 Euros	au titre des travaux - Titre n°	1989	et	5 678,33 Euros au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement.
	4 739,62 Euros	au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement - Titre n°	1982	du	03/04/24
Il reste dû au Syane la somme de	20 941,27 Euros	au titre des travaux,		du	03/04/24
et de	938,71 Euros	au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement			
(La Contribution au Budget de Fonctionnement vous est refacturée indépendamment du solde de votre participation aux investissements).					